

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Calais, mardi 1^{er} mars

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental et de **Frédéric Beauchef**, président de la Commission des Routes



Mise en place panneaux sécurité routière Vélo sur l'itinéraire Saint-Calais - Le Grand-Lucé

La campagne de sécurité routière vers les cyclistes lancée il y a près d'un an par les dirigeants du vélo en Sarthe derrière Roger Legeay, en partenariat avec le Département, poursuit son chemin. Elle sera installée entre Saint-Calais et le Grand Lucé en passant par Tresson de mars à juin 2016.

Plus de 3100 licenciés sarthois en cyclisme et cyclotourisme et de très nombreux amateurs non-licenciés empruntent régulièrement les routes du Département pour pratiquer leur loisir mais aussi pour leurs déplacements. Ils ne se sentent pas toujours en sécurité sur les routes de campagne mais aussi en ville.

Objectif : sensibiliser et rappeler le code de la route

Le Département, gestionnaire des routes, Le Mans Métropole pour la partie en agglomération mancelle, la fédération de cyclotourisme et Roger Legeay, ancien directeur sportif et porte-voix de ce sport populaire en Sarthe, ont lancé en avril 2015 une initiative pour sensibiliser les automobilistes, mais aussi les cyclistes, autour du partage de la route et des règles de sécurité à respecter.



Une signalétique « code de la route » temporaire

La campagne consiste en la mise en place de panneaux « Code de la route » tous les 2 km pendant 4 mois sur des itinéraires de 20 km dans les deux sens de circulation.

Ces itinéraires ont été identifiés par le service des routes du Département comme empruntés par des cyclistes et avec un trafic routier important.

Le panneau rappelle la distance de sécurité à respecter par les automobilistes (1,5 m en campagne et 1 m en ville) quand ils doublent un vélo.

Les panneaux sont posés de façon temporaire pour que les automobilistes ne s'habituent pas et ne soient plus interpellés par le message.

De mars à juin 2016, du Grand-Lucé à Saint-Calais

Après avoir été posés sur le premier itinéraire Ruaudin - Marigné-Laillé, les panneaux seront désormais installés de mars à juin 2016, sur les 20 km environ reliant : **Le Grand-Lucé - Villaines-sous-Lucé - Tresson - Evallé - Sainte-Cérotte - Saint-Calais**. Une route empruntée par environ 1300 véh/j.

Le prochain itinéraire après juin 2016 : Beaumont - Segrie - Pezé-le-Robert – Saint-Rémi-de-Sillé – Sillé-le-Guillaume (entre 1100 et 1400 véh/j)

www.cg72.fr – www.sarthe.com

Contact presse : **Lucie Desnos** +33(0)6 85 41 09 48 lucie.desnos@cg72.fr
+33(0)2 43 54 72 99

 @LucieDesnos

Sensibilisation par des affiches abribus en août

Une affiche de sensibilisation sera affichée dans les abribus du réseau TIS partout en Sarthe du 8 au 22 août prochain.

Pour dépasser un cycliste : 1,5 m en campagne et 1 m en ville

Une des principales règles du code de la route à rappeler aux automobilistes : en cas de dépassement ou de croisement de cyclistes isolés ou en groupes, il est impératif de réduire la vitesse et d'observer une distance d'1,50 m hors agglomération et 1 m en ville. Avant de dépasser, tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger.

...Y compris sur une ligne blanche [nouveau dans le code de la Route]

Un décret de juillet 2015, permet désormais le chevauchement de la ligne continue pour doubler un cycliste. Le message : **il faut privilégier la sécurité du cycliste** en s'écartant lorsqu'on le dépasse, **quitte à chevaucher la ligne continue**.

Il a été constaté que trop de conducteurs privilégiaient le non franchissement de la ligne continue sur la sécurité du cycliste. Ceci aboutissait à des dépassements rasants ou déstabilisants pour le cycliste, voire accidentogènes.

Pas plus à 2 cyclistes de front

Cette campagne vise à sensibiliser les conducteurs à plus de prudence et de respect envers tous les cyclistes. Mais Il faut rappeler que le code de la route impose aussi aux cyclistes à ne pas rouler à plus de deux de front sur la chaussée et de se mettre en file simple lorsqu'un véhicule voulant les dépasser signale son approche.

Vivre ensemble dans le respect mutuel est donc le message de cette campagne !

